

Ordonné, que le bill (71), intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond," soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents et des Bills Privés, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8.

MERCREDI, 29 mars 1893.

Le comité spécial des Ordres Permanents et des Bills Privés a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport :—

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de confirmer une certaine convention conclue entre elle et la cité de Brantford, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

*Président.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bowell a présenté à la Chambre un bill (W), intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres aux compagnies de chemin de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.